

PATRIMOINE

LA VILLA GALLO-ROMAINE DE BULGNÉVILLE

Le site, de deux hectares a été occupé du 1^{er} au IV^e siècle, succédant à une ferme gauloise à fossé, la résidence occupe 755 m². Quinze pièces aux murs à enduits peints s'y répartissent le long de couloirs, derrière des façades à colonnes. Un édifice voisin, de 7 pièces et 3 bains correspond aux thermes. Un long bâtiment-porche sépare la maison de maître de la ferme. Là, un édifice de 800 m², vaste grange comportant des foyers, bordé de longues galeries, évoque des activités agricoles et une forge.

(Extrait de *Connaissance des arts*)



© ComCom Terre d'Eau

PATRIMOINE

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL DE BULGNÉVILLE

L'édifice actuel a été construit entre 1784 et 1788 à l'emplacement de l'ancienne église plus petite, dont seule la chapelle du sépulture a été conservée. Cette chapelle contient plusieurs

statues ou ensembles monumentaux impressionnants : le Sépulture ou Mise au Tombeau datant de la fin du XV^e / début XVI^e siècle, la Légende des Trois Marie (XVI^e siècle) ou des Trois Maris.



© ComCom Terre d'Eau



Circuit n° 2 Circuit court des deux lacs

3 H 25
11,2 KM

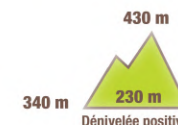
Deux lacs à découvrir à la faune complètement différente avec des paysages dont la flore rappelle parfois celle des Hautes Vosges.

SITUATION

Bulgnéville, à la sortie n° 9 de l'A 31, à 11 km à l'ouest de Vittel par la D 164

PARKING

du lac des Récollets
(GPS : N 48.207060°, E 5.839113)



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- X Mauvaise direction

© marques déposées

BALISAGE

jaune

DIFFICULTÉS !

aucune



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

• lac des Récollets • arboretum • verger conservatoire • fontaine du Naingrecourt • forêt • lacs de la Folie



À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

• Parc de Contrexéville : chapelle orthodoxe érigée en 1909 par la grande-duchesse Maria Pavlovna de Russie en mémoire de son mari le grand-duc Wladimir, frère du tsar Alexandre III • théâtre-casino de Contrexéville (architecture Baroque)
• Vittel : Parc thermal, champs de course, musée du Patrimoine et du Thermalisme, La Vigie de l'Eau
• Martigny-les-Bains : ancienne station thermale avec son parc • Viviers-le-Gras : lavoir XIX^e siècle, l'un des plus remarquables de la région • Saint-Baslemon : ferme de Granges et distillerie Riond
• Sandaucourt : Ruche Vosgienne (commerce

apicole) • Bulgnéville : fromagerie de l'Ermitage, écomusée Fernand Utzmann des traditions locales, du lait et du fromage, musée militaire • château de Thuillères : construit en 1722 par Germain Boffrand (célèbre architecte) • chapelle Saint-Basle : du XV^e siècle • Dombrot-le-Sec : église Saint-Brice classée monument historique depuis 1907, son gros oeuvre date du XIII^e siècle

OFFICES DE TOURISME

• Vittel, 03 29 08 08 88, www.destinationvittel.com
• Contrexéville, 03 29 08 08 68, www.contrextourisme.com
• Communauté de communes, www.terredeau.fr



COMITÉ DES VOSGES

06 61 69 69 35, <http://vosges.ffrandonnee.fr/>

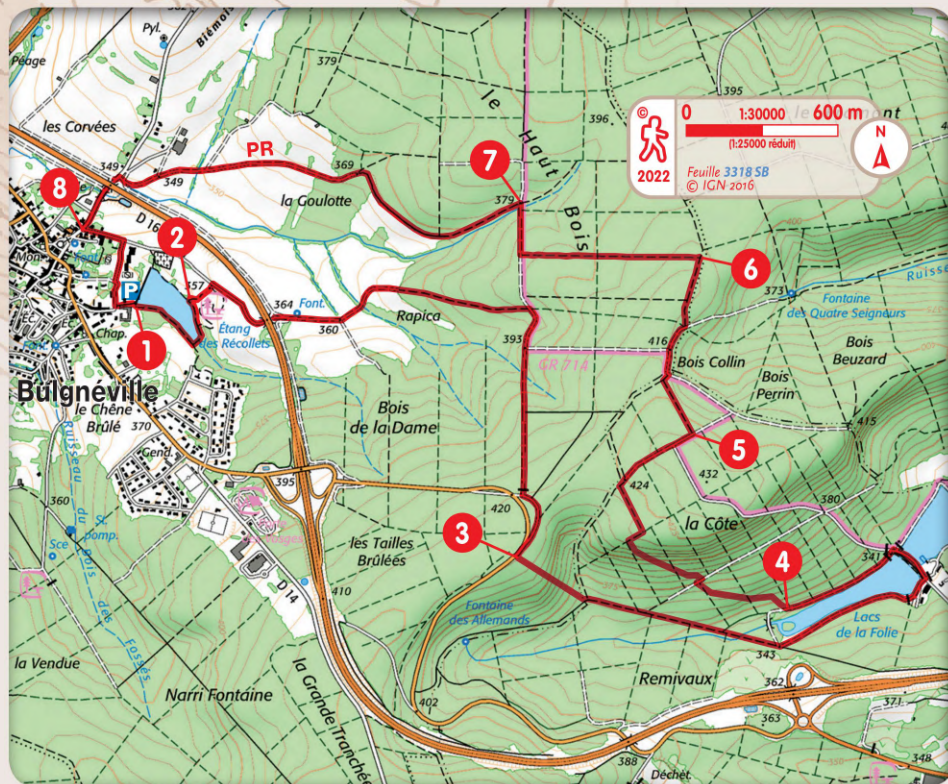


HÉBERGEMENTS

Pensez à réserver !

Hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, meublés... : renseignements dans les offices de tourisme de Vittel et Contrexéville

PR Circuit n° 2 - Circuit court des deux lacs



Extrait de fond de carte - 3318SB. ©IGN- 2022



Lac des Récollets



1 Au panneau d'informations qui matérialise le point de départ, s'engager sur le large chemin longeant l'étang des Récollets. Plus loin, aller à gauche pour continuer en bordure du plan d'eau. Atteindre l'arboretum.

2 Au second embranchement, prendre à droite et déboucher rapidement à un parking (tables de pique-nique) ; à droite, le traverser dans sa longueur et poursuivre dans le prolongement. La voie goudronnée vire sous la voie rapide et devient un chemin. Passer devant la fontaine du Naingrecourt. À la bifurcation, rester à gauche. Plus loin, pénétrer en sous-bois. Au débouché du chemin, suivre le chemin carrossable à droite. À l'embranchement, continuer tout droit jusqu'au parking situé dans une courbe de la D 294 ; aller à gauche le long du parking, puis longer la D 294 sur une cinquantaine de mètres.

3 S'engager à gauche dans le chemin forestier. En forte pente descendante, parfois glissant, il conduit au lac supérieur de la Folie ; en faire pratiquement le tour complet.

4 Au poteau directionnel, prendre à droite sur 10 m, puis s'engager sur le chemin à gauche. Au chemin carrossable, aller à droite puis monter à gauche dans un sentier forestier. Au chemin carrossable suivant, prendre à droite puis à gauche le chemin de l'arboretum de Contrexéville que l'on contourne en partie. Atteindre un poteau directionnel.

5 Aller à gauche. Au bout, rejoindre à droite un chemin carrossable ; aller à gauche. Passer un embranchement et continuer sur environ 100 m, puis franchir à gauche un fossé busé. Poursuivre dans la forêt.

6 Prendre à gauche le chemin (souvent gras et glissant). Au bout, retrouver le chemin carrossable ; l'emprunter à droite jusqu'à un poteau directionnel.

7 Emprunter à gauche un sentier forestier et, dans le prolongement, un chemin agricole. À la route, tourner à gauche, passer sous la voie rapide et entrer dans Bulgnéville.

8 Tourner à gauche dans la rue du Gravé. À la halle des sports, prendre à droite et rejoindre le lac des Récollets et le point de départ.



Cèpes